

FICHE DE POSTE	
1. IDENTIFICATION 1.1. Nom du poste : Technicien de maintenance 1.2. Références : 1001	2. DESCRIPTION 2.1. Fonction : Assurer la maintenance préventive et corrective des équipements électriques et électroniques. 2.2. Missions : Effectuer des inspections régulières, diagnostiquer les pannes, effectuer des réparations et remplacer les pièces défectueuses.
3. RESPONSABILITÉS 3.1. Responsabilités : Assurer la sécurité des équipements, respecter les délais de maintenance, et collaborer avec l'équipe pour optimiser les performances.	4. QUALIFICATIONS 4.1. Formation : Diplôme de Technicien de Maintenance Industrielle (TMI). 4.2. Expérience : Minimum 2 ans d'expérience en maintenance électrique et électronique.
5. COMPÉTENCES 5.1. Compétences techniques : Maîtriser les outils de diagnostic, connaître les schémas électriques, et effectuer des soudures. 5.2. Compétences transversales : Travailler en équipe, respecter les procédures, et communiquer efficacement.	6. ÉVALUATION 6.1. Indicateurs : Nombre de pannes résolues, respect des délais, et satisfaction des clients. 6.2. Méthodes : Entretiens réguliers, audits de performance, et retours d'expérience.

Date de mise à jour : **02/10/2026 En cours**

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE Pôle de Santé Mentale (PSM) - Service de prévention et soin des addictions (PSA) - Unité : Hospitalisation d'addictologie					
2	LIBELLE DU POSTE : Aide-soignant(e)					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 2					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C					
6	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
7	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP : 64 PARAGRAPHE : 11 ARTICLE : 21 CODE POSTE : XXXX					
8	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - PIRAE - TAAONE					
9	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Il/elle exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier en collaboration avec lui et sous sa responsabilité : + Réaliser des soins dans une approche globale du patient. + Accompagner le patient dans les activités du quotidien, contribue à son bien-être en préservant son degré d'autonomie. + Participer à l'entretien de l'environnement du patient et du service. + Actualiser ses compétences régulièrement. + Assurer les soins, relationnels et éducatifs auprès des patients hospitalisés en secteur d'hospitalisation en addictologie. + Garantir la sécurité du patient, du collectif et du service. + Participer à la continuité et à la qualité des soins en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire. + Connaître le parcours de soins.					
10	EFFECTIFS ENCADRES :	A	B	C	D	Autres :
11	NOMBRES :				3 (encadrement fonctionnel)	
12	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Cadre de santé de l'unité d'addictologie					
13	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Poste informatique, chariot de soins.					
14	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <u>Horaires de travail :</u> Gardes obligatoires : roulement de garde de 12 heures, de jour et de nuit, semaines à 36h et 48h). L'Aide-Soignante travaille de jour et de nuit, le weekend, selon la planification établie par le cadre de santé : - Journée de 6h à 18h. - Nuit de 18h à 6h. - Journée continue à planifier selon les besoins : 07h00-15h00 du lundi au jeudi et 07h00-14h00 le vendredi. - Travailler en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale, les agents de service, la diététicienne, le kinésithérapeute, l'assistante sociale et les brancardiers, autres intervenants... - Travailler en équipe pluridisciplinaire auprès d'adultes en soins de sevrage et/ou psychiatrique ; - S'engager personnellement pour une stabilité professionnelle et une durée dans sa fonction (la permanence et la stabilité du personnel étant une condition de base pour la réussite du processus thérapeutique). - Rester en Station debout prolongée, gestes répétitifs et postures contraignantes exposant à un risque de troubles musculosquelettiques (TMS), aptitude physique requise à la prise de poste ; - Avoir un Suivi obligatoire par ma médecine du travail ;					

	Il peut, si nécessaire, faire des remplacements dans les autres Unités du Pôle de Santé Mentale. <u>Particularités :</u> - Aucune heure supplémentaire conjoncturelle ne peut être réalisée sans l'aval préalable écrit du Cadre de Santé ou à défaut du Cadre Supérieur d'astreinte. - Bonne condition physique et psychique <u>Relations professionnelles directes avec :</u> - Les services sociaux et les structures d'accueil alternatif à l'hospitalisation. - Les services supports du CHPF. - Les services prestataires.
--	--

13	ACTIVITES PRINCIPALES : <u>FONCTION SOIN :</u> - Assurer les soins d'hygiène et de confort des patients dont elle a la charge : toilette au lit, aide à la toilette, douche pré opératoire et préparation cutanée, changement de position et prévention d'escarres, soins de bouche, entretien des prothèses... ; - Réaliser des soins sous le contrôle de l'IDE (ECG, Evaluation de la douleur, ...) - Collaborer au suivi de l'état général du patient et alerte l'IDE en cas de signes suspects (prise de constantes, bandelette urinaire, taille, poids...) - Assurer le lien avec les paramédicaux intervenants dans le parcours du patient ; - Apporter son aide dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie des personnes hospitalisées ayant perdu l'autonomie physique et/ou mentale : aide au repas, vérifie la prise des repas, débarrasse, nettoie et range la vaisselle des patients, installation, lever au fauteuil ; - Assurer : • La commande et la distribution des repas ; • Le ramassage des plateaux ; • Le nettoyage et la désinfection de l'adaptable. • L'hygiène de l'environnement des patients : cf protocole bio nettoyage des locaux hospitaliers du CHT ; • L'hygiène hospitalière : nettoyage désinfection, préparation à la stérilisation du matériel ; prévention des infections nosocomiales. - Participer aux transmissions de l'équipe et à l'élaboration de la planification des soins et du diagramme des soins ; Participer à la gestion du dossier de soins du patient sur ANATI ; - Participer aux transmissions écrites et orales. ; - Prendre en compte les ressources physiques, psychologiques et socioculturelles des personnes hospitalisées et de leur environnement pour apporter une aide efficace et une communication adaptée. <u>FONCTION GESTION :</u> - Participer à une gestion équilibrée du linge, du petit matériel paramédical, des produits d'hygiène, de nettoyage et de désinfection. - Réapprovisionner le matériel de la salle de soins et en salle d'examen. - Participer au bionettoyage et respecte les procédures de traçabilité en vigueur. - Assurer l'élimination des déchets dans le respect de procédure. - Participer à la gestion des commandes (dispositifs médicaux, pharmacie, stérilisation...) <u>FONCTION FORMATION ENCADREMENT :</u> - Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à la formation des stagiaires (AS, BEPCSS, ESI) ; - Participer aux formations spécifiques du service (staff, réunions de travail, mise en place de procédures et de protocoles) ; - Participer à la réalisation d'un projet de service et du projet de soins ; - Participer à des actions de formation continue (mise à jour de ses connaissances). <u>FONCTION ANIMATION :</u> - Participer à l'accueil et à l'installation des patients dans le service ;
----	---

	- Contribuer à l'éducation des patients : hygiène corporelle et alimentaire ; Participe à l'éducation des hospitalisés et de leur famille ; - Participer à l'occupation et la distraction des patients ; - Favoriser la stimulation psychosensorielle des patients.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : - Tuteur pour les stagiaires de l'IFPS. - Formateur des nouveaux personnels. <i>* La liste des activités n'est pas limitative et le poste devra s'adapter à l'évolution générale du service, notamment lors de modification (réduction ou extension) de ses missions, la fiche de poste sera alors remise à jour.</i>
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : AUXILIAIRE DE SOINS
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat et/ou territorial d'Aide-Soignant, Certificat d'Aptitude à la fonction d'Aide-soignant, AFGSU 2

S : Sensibilisation, A : Application ; E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	Connaitre les règles d'hygiène en vigueur.			X
	Savoir réaliser les soins d'hygiène.			X
	Savoir détecter les comportements algiques, de sevrage, neurologique et alerter.			X
	Faire preuve de bienveillance et favoriser le dialogue.			X
	Être actif dans l'accompagnement des patients et de leur entourage.		X	
	Faire preuve d'écoute.		X	
	Promouvoir l'autonomie de la personne au regard de ses capacités.		X	
	Connaitre la réglementation hospitalière concernant le séjour patient.		X	
	Savoir organiser son travail.		X	
	Transmettre des observations orales et écrites sur ANATI.		X	
	Respecter le secret médical.			X
	Respecter la hiérarchie et les collaborateurs.			X
	Respecter les patients, les visiteurs, rester courtois en toutes circonstances.			X
	Être ponctuel et disponible.			X
	Connaitre les droits du patient.		X	
	Savoir travailler et communiquer en équipe pluridisciplinaire.		X	
	Respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience d'au moins un an dans une unité de soins
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AFGSU 2, AS400, ANATI, Hygiène hospitalière, LCF, Equitime
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :